

## **Dossier du Sahara : A une solution réaliste et de compromis, Alger oppose diversion et dérobade**

### **Actualité Maroc**

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-12-2008 01:07:02

**L'instrumentalisation, basement éhontée et hautement sonore, de la question des droits de l'homme, par Alger et par son pendant polissarien, ainsi que le tapage médiatique fait autour du prétendu «pillage des ressources du Sahara», sont deux des trois axes autour desquels s'articule la nouvelle stratégie adoptée par Alger, et dont la visée évidente est le torpillage du processus de négociations initié depuis 2006.**

«Nous sommes au regret de constater qu'à une solution réaliste et de compromis, Alger et les séparatistes de Tindouf opposent dérobade et diversion», dira un responsable marocain de haut rang.

En multipliant les contacts diplomatiques, autant à Genève qu'à New York et dans les capitales européennes, Rabat donne le ton sur sa ferme résolution quant à mettre en échec, autant le processus de diversion mis en place par Alger et par le polissario, que les manoeuvres de dérobade dont ils usent, pour tenter de faire reprendre les négociations à partir de leur point de départ. En fait, à partir du point où elles étaient empêtrées avant l'adoption par le Conseil de sécurité d'une série de résolutions, notamment la 1813.

«A l'inverse de ce qui est galvaudé ici et là, le Maroc n'émet pas de réserve particulière sur le choix de Christopher Ross comme nouvel envoyé spécial du Secrétaire général des Nations Unis pour le Sahara. Ce n'est pas une question d'homme, c'est une question de mandat», dira par ailleurs un diplomate marocain de haut rang avant de préciser : «...néanmoins, le Maroc n'exige pas moins que de voir les éléments contenus dans la résolution 1813 constituer l'axe charnière autour duquel doit s'articuler le mandat de C. Ross».

Aussi, au titre de l'exploitation éhontée de la question des droits de l'homme, Alger et Tindouf ont poussé leur cynisme jusqu'à souhaiter voir tomber des «martyrs» lors des échauffourées provoquées par quelques étudiants originaires des provinces du sud et n'était la vigilance et le sang froid des services de l'ordre, les événements du campus universitaire auraient pu connaître le macabre épilogue que lui souhaitaient le tandem algéro-polissarien.

Par ailleurs, il y a lieu de souligner la tentative de récupération, par Alger et par son pendant polissarien, de l'accident de la guerre routière d'Agadir, avec notamment cette surprenante et inappropriée déclaration faite par un diplomate algérien, ayant rang d'ambassadeur, en poste à New York : «Il s'agit d'un crime d'Etat ». Le même diplomate ajoutera : «Il y a urgence de protéger le peuple sahraoui contre les forces d'occupation marocaines». C'est dire qu'Alger semble résolue à renouer avec un lexique vieux de trois décennies, et semble surtout oublier que sur son propre territoire sont séquestrés, depuis plus d'une trentaine d'années et dans les conditions les plus inhumaines qui puissent être, des milliers de Sahraouis d'origine marocaine.

«Nous n'avons pas à rougir des considérables avancées réalisées par le Maroc sur les questions

liées aux droits de l'homme. La communauté internationale et les organisations internationales agissant dans le domaine des droits de l'homme en attestent. Et s'il est des choses qui restent à accomplir sur ce registre, elles concernent autant les provinces du Nord que celles du Sud de l'Est et de l'Ouest du royaume. Pour le Maroc la question des droits de l'homme n'est pas à géographie variable» dira un responsable marocain de haut rang.

Sur la question du «pillage des ressources du Sahara» le même responsable dira que «n'étaient des considérations à caractère social, la mine de PHOSBOUCRAA aurait été fermée il y a des années pour des raisons de non rentabilité».

Pour le reste des ressources, notamment halieutiques, il suffit de comparer le montant des dépenses engagées par l'Etat marocain au titre des investissements pour se rendre compte que parler de pillage relève de l'hérésie. Ce rapport est de 1 dirham récupéré pour 7 dirhams investis.

En résumé, le Maroc reste résolument attaché à la poursuite du processus de négociations sur la base de l'initiative d'autonomie élargie et sur celle des éléments contenus dans la résolution 1813, mais il reste aussi vigilant et résolument décidé à mettre en échec toutes les tentatives qui viseraient à détourner ce processus de négociation du cadre qui lui a été tracé : une solution réaliste et de compromis.

Jamal Hafsi  
Al Bayane